



Penthaz, le 8 avril 2025

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC PREAVIS MUNICIPAL N°03-2025

Remplacement des bus PPDLV

La commission ad hoc, composée de Mesdames Caroline Marti, Valérie Baud Mermoud et Nelly Waldmann ainsi que Messieurs Patrick Magnenat et Damien Saugy, s'est réunie le lundi 7 avril 2025 à la Maison de Commune en présence de M. Albert Emery.

Lors de cette séance, M. Emery nous a présenté le préavis et a répondu à nos questions. Nous le remercions pour les réponses apportées.

Lors de la séance qui a suivi celle avec M. Emery, la commission ad hoc a statué à l'unanimité des membres présents sur ce préavis.

Les points suivants ont été relevés :

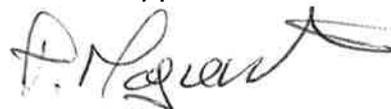
- Un véhicule ayant 280'000 km va commencer à coûter cher en réparations.
- Malheureusement la technologie des bus électriques n'est pas encore optimale pour des transports comme les nôtres. De plus nous devons avoir recours à un spécialiste pour toutes les petites réparations.
- Etant donné que notre commune est préétablie au niveau du nombre de passages du PPDLV, nous avons demandé à M. Emery d'améliorer les correspondances train-bus pour Penthaz entre 18h30 et 20h00. Nous aimerions avoir une correspondance toutes les 30 minutes.
- Nous avons demandé de changer l'arrêt de bus du PPDLV pour le mettre vers le funiculaire.
- Nous demandons à la Municipalité pour le prochain achat de véhicule d'avoir des offres comparatives plus complètes de différents bus électriques et autres moteurs, avec comparaison des prix: d'achat, d'entretien et coût de fonctionnement précis.

La commission ad hoc estime que cette offre est le meilleur compromis pour le moment et invite le Conseil à approuver le préavis municipal 03-2025 à l'octroi du crédit d'investissement de 140'000.- pour l'achat de deux véhicules pour le PPDLV.

La présidente:


Caroline Marti

Le rapporteur:


Patrick Magnenat